L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 MARS 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
[illegible] No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 31 MARS 1848.

POUR MAIRE:
A. D. CROSSMAN.

LA COUR D'ENQUETE.

Les dernières correspondances de Mexico vont jusqu'au 21 courant; nous y puisons les détails suivants relatifs aux travaux préliminaires de la Cour d'Enquête chargée d'examiner la conduite de l'ex-commandant en chef, du général Pillow et du colonel Duncan.

Le tribunal s'est réuni au Palais National de Mexico, le 15 mars. Il est composé du brigadier-général Towson président de la Cour, du brigadier-général Caleb Cushing, du colonel W. G. Belknap, et du capitaine Ridgely, juge-avocat.

Le général Scott, en comparaissant devant la Cour, a exprimé le désir que toutes les parties intéressées fussent présentes. Le tribunal a reconnu la justice de cette demande, et a donné des ordres en conséquence; il a ensuite décidé que l'enquête n'embrasserait que les accusations portées par le général Scott contre le général Pillow et le colonel Duncan, et les griefs articulés par le général Worth contre le général Scott.

Le lendemain, la Cour déclara que le général Worth retirait ses accusations contre le général Scott. Il s'éleva alors un débat sur la manière de procéder. Le tribunal devait-il s'occuper d'abord des accusations portées contre le colonel Duncan, ou de celles formulées contre le général Pillow? Le général Scott exprima le désir que l'on s'occupât d'abord de l'affaire du colonel Duncan, et la Cour se rendit à cette prière.

Le général Scott lut le texte de l'accusation. Il reproche au colonel Duncan d'avoir violé un des anciens règlements de l'armée qui défendent aux officiers d'écrire sans autorisation, des lettres sur les mouvements et les opérations de l'armée, lorsqu'elle est en campagne. Il l'a reproché avoir ordonné l'arrestation du colonel pour cette infraction des règlements et qu'il avait donné connaissance de ce fait au président des Etats-Unis, en demandant en même temps la convocation d'un conseil de guerre. Le président ayant jugé convenable de convoquer une cour d'enquête, au lieu d'un conseil de guerre, je retire mon plainte, ajoute le général Scott, par ce fait dont j'accuse le colonel Duncan n'a encore été pas personne, et ne peut être l'objet d'aucune enquête.

La seconde accusation avait trait à certains passages d'une lettre du colonel Duncan. Le général Scott lui demanda s'il ignorait les ordres publiés par le commandant en chef au moment [illegible] de la campagne. Le colonel Duncan répondit par des [illegible]; le général Scott [illegible] à son accusation, et l'affaire fut provisoirement abandonnée.

L'affaire du général Pillow, appelée ensuite, occupa encore la cour aux dernières dates. Les débats s'ouvrirent par la lecture d'une dépêche écrite par le général Scott, et [illegible] la conduite du général Worth. Voici ce document:

M. le président et MM. les membres du Tribunal: [illegible] Mexique [illegible] certain [illegible] sur [illegible] comme procureur [illegible] est profondément blessé, je suis [illegible] par l'envoi des accusations par ces hommes [illegible] aux Etats-Unis. Tout ce qui pouvait me préjudicier, tout ce qui pouvait jeter sur moi de l'odieux [illegible] a été fait. Mais ce [illegible] et de [illegible] tous les moyens de défense [illegible] je ne [illegible] les accusations [illegible] le soutenir [illegible] Sans doute il [illegible] en cela il a [illegible] qui était en son pouvoir de me taire. Lui même, dans un pays ennemi, il m'a fait descendre de la haute position que j'occupais comme commandant en chef d'une armée victorieuse. Il m'a fait juger [illegible] Etats-Unis, sans que je fusse entendu, et il a fait récompenser mon jugement, [illegible] par [illegible] en grade, est nécessaire et récompense. On a dit d'une façon [illegible] que le président lui avait rendu pleine et entière justice; oui, on a satisfait son orgueil, on a satisfait sa vengeance. Qu'il se recouse des faveurs de l'exécutif. Sans lui aucune les honneurs j'en aurai fini avec lui à jamais lorsque les résultats de cette Cour seront connus. M. le Président, je le répète, mon attitude n'est celle du défi."

WINFIELD SCOTT.

Mexico 17 mars 1848."

On donna lecture d'une correspondance échangée entre le général Scott et le général Pillow, sur les préliminaires de l'enquête. Cette correspondance n'a pas grand intérêt. Le juge-avocat lut ensuite une déclaration du général Scott, datée le 16 mars 1848, l'ex-commandant en chef expose dans cette lettre son intention de ne pas fonner plus devant la Cour d'enquête à l'accusation contre le général Pillow, à moins que le tribunal ne se soit informé formellement qu'il ne reçoive de nouvelles instructions du Président des Etats-Unis. Le général Scott justifie sa résolution en disant que la Cour d'Enquête a été substituée à une Cour Martiale, que des témoins importants sont absents, que le général Pillow a refusé d'accepter la déposition de plusieurs témoins qui ont été obligés de partir, que la paix est sur le point d'être conclue, etc.

Le général Pillow déclara par écrit que les raisons alléguées par le général Scott n'avaient aucune valeur. Il ajoute que la conduite de l'ex-commandant en chef à son égard avait été tyrannique.—La Cour s'ajourna au 20 mars.

Ce jour-là la Cour se réunit de nouveau. On lut une déclaration écrite du général Worth, dans laquelle celui-ci niait que le général Scott eût été jugé et puni, et que le général Worth acquitté et récompensé, sans connaissance de cause. Avant eu à se plaindre du général Scott, qui avait porté contre lui certaines accusations injustes, il s'est adressé au gouvernement, et celui-ci, voulant être juste et équitable, a ordonné que le général Scott s'expliquât d'abord.

On lut une lettre du général Pillow priant la Cour d'Enquête de forcer le général Scott de donner suite à ses accusations. Le général répondit par écrit qu'il était prêt à soutenir son accusation, comme il l'eût fait devant une bonne loi que de rester prisonnier dans un pays ennemi pendant un laps de temps indéterminé.

La Cour, après en avoir délibéré, décida qu'elle s'occuperait de l'affaire du général Pillow. Le général Scott présenta alors une double accusation: il reproche à Pillow 1o d'avoir violé un des règlements de l'armée, en autorisant la publication d'une lettre signée Leonidas; 2o de ne s'être pas conduit comme il convient à un officier et à un *gentleman*. Les faits cités à l'appui de ces deux accusations sont au nombre de huit. Le général Pillow a cherché 1o à s'attribuer faussement tout le mérite de l'action de Churubusco, 2o dans la lettre signée Leonidas, écrite en partie sous la dictée du général Pillow, celui-ci s'est donné à lui-même de très grands éloges au préjudice des autres officiers de l'armée, 3o l'accusé, dans son rapport officiel, s'est attribué faussement tout le mérite des opérations militaires à Churubusco et Contreras; 4o il a déclaré que le commandant en chef n'osait engager la bataille de Chapultepec; c'est grâce à lui, Pillow, que l'on a livré la bataille, 5o il n'est pas vrai que le général Pillow, comme celui-ci le déclare dans son rapport officiel, ait continué à marcher contre l'ennemi, malgré sa blessure, 6o le général Pillow a déclaré faussement qu'il s'était opposé à l'armistice; 7o il a cherché à influencer M. Freaner, correspondant du *Delta*; 8o il a également cherché de corrompre M. Peoples, éditeur de l'*American Star*, journal publié à Mexico.

Le 21, la Cour délibéra de nouveau. Quant à la première accusation, le général Pillow reconnait avoir ajouté de sa main quelques lignes dans un manuscrit qu'il livra à M. Freaner, et qui renfermait les détails des opérations militaires près de Mexico. Il nia cependant avoir eu rien à faire à la lettre signée Léonidas. M. Freaner fut entendu comme témoin. Il corrobora la déclaration du général Pillow, en ajoutant que celui-ci avait cherché à reprendre le manuscrit relatif aux opérations militaires, mais que lui Freaner n'avait pas voulu le lui rendre.

La Cour s'ajourna au lendemain; les prochaines nouvelles nous apporteront la suite des délibérations.

La malle du Nord a manqué hier au-delà de Charleston.

TÉLÉGRAPHE.—Une dépêche télégraphique reçue de Mobile annonce que la malle y est arrivée hier avec des dates de New-York jusqu'au 25. Le steamer anglais n'était pas encore arrivé dans ce dernier port. On assure cependant que des nouvelles européennes apportées par ce steamer ont été reçues en ville par un courrier extraordinaire. Nous verrons.

ENCANTEURS.—La loi relative aux encanteurs a été promulguée dans le *Courrier* d'hier soir. Il sera désormais loisible à quiconque pourra fournir le cautionnement exigé par la loi, de se faire encanteur.

MEXIQUE.—*Nouveaux détails.*—On écrit de Queretaro que cinquante membres du Congrès étaient réunis dans cette ville aux dernières dates; c'est presque un *quorum*. D'autres députés se dirigeaient vers Queretaro. La ratification du traité ne paraît pas être l'objet d'un doute; on commençait cependant à se préoccuper de l'effet que produiront sur les membres du Congrès les modifications introduites dans le traité de paix.

Une estafette particulière, arrivée le 13 à Queretaro, annonçait que les Américains n'étaient plus qu'à trois jours de marche de Chihuahua et qu'ils se proposaient d'occuper cette ville.

Aux dernières dates, Parèdes se trouvait à San-Luis-Potosi. Le bruit courait que Santa-Anna était parvenu à lever des troupes et qu'il marchait sur Queretaro dans le but de renverser le gouvernement. Cette nouvelle est fort peu probable. Santa-Anna cependant ne paraît pas disposé à s'exiler du Mexique, comme il en avait d'abord exprimé l'intention. Il attend probablement une occasion de regagner le pouvoir.

CONGRÈS.

Nous empruntons au *Lousville Journal* du 24 le compte-rendu de la séance congressionnelle du 23 mars.

SÉNAT—On reçoit de la chambre un message annonçant la passation d'une résolution relative aux témoignages qui sont nécessaires pour obtenir des gratifications en terre.

M. Atherton propose de délibérer sur le bill de l'emprunt. Adopté.

M. Webster prend la parole.

M. Hannegan se fera entendre demain.

Sur motion, le sénat siège à huis-clos, puis s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—La chambre adopte une résolution ordonnant de payer à la veuve Hornbeck une créance due à la succession de M. Hornbeck.

Sur motion, la chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill relatif au déficit des revenus. Ce bill a été voté par le sénat avec divers amendemens.

Plusieurs membres prennent la parole; puis le comité se dissout. La chambre s'ajourne.

MEURTRE.—Dans la nuit du 22, certains individus ont pénétré dans la maison d'un libraire allemand nommé Radinacher, à Philadelphie, et l'a tellement maltraité ainsi que sa femme, que celle-ci est morte le lendemain. On désespérait des jours du libraire.

ACCIDENTS.—Le steamer *Cora* a coulé dernièrement dans le Missouri, après s'être heurté contre un chicot; un autre steamer l'*Oak* a [illegible] mais il a été réparé ses avaries.

VERA-CRUZ.—Le vapeur des Etats-Unis *Globe* est arrivé hier de Vera-Cruz. Comme il est parti de ce dernier port en même temps que le *New Orleans*, il n'apporte aucune date postérieure.

VAN BUREN FILS.—Le major Van Buren, fils de l'ex président de ce nom, est tombé de cheval à New-York, il y a quelques jours. On craint que cette chûte n'ait un résultat fatal.

Un des membres du Congrès, l'honorable James A. Black, de la Caroline du Sud, se trouvait aux dernières dates gravement indisposé à Washington; on craignait qu'il ne succombât.

LES INDIENS A GUATEMALA.—L'*Arco Iris* de Vera-Cruz publie à la date du 22 courant, les nouvelles suivantes que l'on venait de recevoir de Guatemala par le brick *Scotland*, arrivé de Belize. Les Indiens se sont emparés des villes de Guatemala et de Bacalar, qu'ils ont saccagées. Ils ont détruit les beaux édifices publics de Guatemala. Les habitans de Belize étaient dans la consternation et s'attendaient à chaque instant à être attaqués par ces hordes sauvages. L'alarme régnait aussi à Campêche.

Chronique Locale.

SALUT.—Un salut de vingt-un coups de canon a été tiré hier, sur la levée, vis-à-vis la place d'armes, par un détachement du bataillon d'artillerie, en honneur de l'heureuse arrivée du major général Twiggs.

IRE COUR DE DISTRICT.—Le grand jury s'est réuni hier et a trouvé lieu à poursuivre les prisonniers suivants: Martin Blanchard, pour coups de couteau avec intention de tuer; Miguel Otero, même fait; James Elam, pour idem; Vincent de Ionda, William Corgrove, pour coups de poignard avec intention de tuer, et John E. Cleveland, pour crime d'incendie.

L'avocat de District a enregistré ensuite bon nombre d'actes d'accusation contre les suivants: John McDonnell, pour recel; William Patton, pour vol, Andrew Craft, pour recel; John Rooney, pour vol; John Moyer et John Reynolds, pour recel; Mathew Jones b. d. c. l., pour le même délit; Charlotte Stumby, pour le même délit; Hiram Kelly du H. Landy, Bill Vankook, Bob Burke et James Jones dit James McLane, tous accusés de vol.

RECORDER RAMOS.—James Carter a saisi hier le recorder Ramos d'une plainte en abus de confiance contre le nommé Thompson. Ce dernier commandait une goëlette appartenant au plaignant. Il reçut pour environ $1400 de fret, mais il refuse aujourd'hui de s'acquitter envers M. Carter. Thompson a été arrêté et a du fournir un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution. Norman Benson a été arrêté pour voies de fait et tentative de vol. Il sera prochainement interrogé.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Mercredi dernier, dans la nuit, un individu nommé John Patzer se présenta chez la femme Ann William, demeurant rue Gravier, et l'attacha à l'aide d'une corde au pied de son lit. Il la frappa ensuite à coups redoublés et lui porta même plusieurs coups de couteau. Un voisin entendit heureusement les cris de la victime et accourut. Il alla immédiatement dénoncer à la police ce qu'il avait vu, et Patzer a été arrêté hier. Le recorder s'occupera de cette affaire, le 6 avril prochain.

ACCIDENT. Dimanche soir, une petite embarcation dans laquelle se trouvait un nègre, chavira dans le port de la 3me Municipalité. Le nègre s'est noyé. On ne sait pas à qui il appartenait.

ENQUÊTE.—On a retiré hier du fleuve, en face des maisons rouges, le cadavre d'un homme dont on ignore le nom. Le coroner a pratiqué l'enquête.

LE CAPORAL WHITTEMORE.—Le comité de police de la 1ère municipalité s'est réuni mercredi soir dans la salle du conseil pour délibérer sur l'accusation portée contre le caporal Whittemore. Cet officier de police se trouvait à la bourse St-Louis, lorsque M. Ramos y fut assailli, et il n'obéit pas au recorder qui lui ordonnait d'arrêter le perturbateur. M. Crozat a proposé de rayer le caporal Whittemore des cadres de la police; les voix se sont également partagées sur cette proposition. Il est par conséquent probable que l'affaire sera soumise au conseil.

UN VOLEUR BLESSÉ.—M. Dominique Martin cumule deux industries; il vend des huîtres et il vend des montres. Son échoppe est située sur la levée entre la rue de l'Esplanade et les Champs-Elysées. Plusieurs de ses montres ont disparu depuis quelque temps. Il était donc aux aguets. Hier il avise un individu qui s'avance près de son étalage et se croyant seul s'apprête à décrocher une montre. M. Martin s'était muni d'une hachette. Il en porte un coup au voleur et le blesse au bras gauche. Ce dernier s'est enfui précipitamment, mais il ne pourra se soustraire aux recherches de la police.

ASSEMBLÉE POPULAIRE
Des Français de la Nlle-Orléans.

Les membres du comité populaire se sont réunis hier, à 6 heures du soir, au café Jefferson, au milieu d'une grande affluence de Français. M. Chevalier, appelé par le comité, a présidé cette assemblée, et a ouvert la séance par un discours sage et digne. MM. Lopez et Dartlys ont ensuite prononcé quelques mots, et le comité a arrêté ce qui suit à l'unanimité:

Le plus grand désir du comité est, que l'assemblée franco-américaine opère une fusion avec la nouvelle, afin de ne faire qu'une et même manifestation. Loin de nous l'idée d'avoir voulu faire de l'opposition à la réunion de dimanche dernier, mais nous avons vu dans la résolution adoptée, des conditions qui pourraient empêcher beaucoup de nos compatriotes d'y assister, et nous croyons qu'il faut avant tout, une manifestation générale, populaire et fraternelle.

Art. 1o. Tous les Français et amis de la liberté, quelle que soit leur patrie, sont conviés de répondre à l'appel du comité populaire, pour célébrer d'une manière tout à fait paternelle, les grands événements qui viennent de se passer à Paris.

Art. 2o. Un service funèbre sera célébré en mémoire des victimes mortes les 22, 23 et 24 février 1848, pour la liberté du peuple français.

Sur motion de M. Chevalier, il est de plus résolu, que les cinq membres du comité ont été choisis pour demander de Monseigneur l'Evêque et à MM. les Marguilliers de vouloir bien s'associer à cette œuvre religieuse et patriotique; plus MM. les membres du comité devront aussi prier MM. les artistes du Théâtre d'Orléans de chanter ensuite un *te deum* pour célébrer la victoire de nos frères.

Art. 3o. Une quête sera faite en faveur des veuves et orphelins de la révolution de 1848, et le montant sera envoyé au gouvernement français.

Art. 4o. Un banquet populaire et national aura lieu; le prix est fixé à une piastre. Tous les amis de la liberté pourront se réunir aux Français pour fêter le triomphe des réformes libérales. Ceux de nos compatriotes qui ne pourront disposer de cette somme, n'en pourront pas moins y participer, chacun donnera selon ses moyens: une fête nationale doit être pour le pauvre comme pour le riche.

Art. 5o. MM. Garreau, Santune, Lopez, Pascon et Léon Fribourg sont choisis par l'assemblée pour veiller à l'exécution de ces résolutions, et ouvrir des listes de souscription.

Art. 6o. L'Abeille, le Courrier de la Louisiane et l'Echo National seront priés de vouloir publier la liste des souscriptions et le montant de chaque souscription faite en l'honneur de la France et en réjouissance des réformes libérales.

Des listes de souscription sont ouvertes.

Au bureau du Courrier, rue de Chartres, No. 114;
A l'Echo National, No. 112;
Au café Jefferson, rue de Chartres, No. 175;
Au café de l'Artillerie, encoignure Royale et St-Antoine.
Au café du Théâtre, chez Quatre Vequx, rue Ste-Anne;
Au café Raphaël, encoignure Bourbon et Conti.
Au Jardin de l'Ile Ste Helène;
Chez M. Chevalier, rue de Chartres, 168.

Les Membres du Comité:

MM. Chevalier, président; Lopez, Garreau, Fribour, Dartlys, Moustier, Crouer, Aimable, Balcet, Santune et Pascon.

ASSEMBLÉE ITALIENNE.

☞ Les Italiens sont priés de se réunir en Assemblée Générale, le **Mardi**, 5 avril prochain, à 7 heures du soir, dans la Salle d'Orléans, rue d'Orléans, à côté du Théâtre, à l'effet de s'entendre définitivement pour fixer le jour que devra avoir lieu la Fête Nationale, projetée le 16 mars 1848.

Par ordre du comité.

LANFRANCO, secrétaire.

☞ La liste de souscription est toujours ouverte à la barre du café de la Bourse St-Louis.
31 mars—3t.

(*Communiqué.*)
MAGNÉTISME.

Beaucoup de personnes s'étonnent encore de ce, que les bons somnambules peuvent, sans avoir étudié la médecine, décrire les maladies et indiquer les remèdes qui s'y rapportent, bien plus sûrement que les médecins!....

Dans l'espoir de jeter quelque lumière sur cet intéressant sujet, je vais essayer de résumer ici quelques-uns des aperçus que M. Auguste Marie a si bien exposés dans la thèse qu'il a soutenue devant la Société des Etudes diverses.

L'homme domine la série des êtres que comprend le règne animal: il est le tableau perfectionné à la suite d'une multitude d'ébauches. S'il exerce dans la nature une domination incontestable, c'est que dans sa composition morale existe un élément qui manque ailleurs. Dans sa construction physique il est gratifié d'organes analogues à ceux qui furent départis aux animaux, et il jouit en commun avec eux des propriétés qui y furent attachées par le créateur: il résume, tantôt par l'extension et tantôt par la réduction de ses organes, toutes les facultés réparties aux divers êtres de l'échelle animale: on ne saurait faire exception pour l'*instinct*, à moins de supposer une lacune dans l'être le plus parfait; si on n'en constate pas habituellement les facultés chez lui, c'est qu'elles sont subordonnées à celles de l'*intelligence*, comme le système nerveux ganglionnaire est subordonné, pour l'ordre de ses fonctions, au système nerveux cérébro-spinal. Les facultés intellectuelles sont évidemment d'un ordre supérieur: c'est à leur développement que l'homme est redevable du rôle qu'il remplit dans la création.

Le caractère distinctif de l'instinct est de ne relever que de lui-même; d'établir une relation entre un besoin et l'objet qui lui correspond; d'imprimer à l'être qui lui est soumis une impulsion fatale, irrésistible, et indépendante de tout contrôle de la part de l'intelligence, quand celle-ci existe concurremment avec lui.

Il est facile d'observer les effets, et si l'on veut essayer de remonter aux causes, il faut comparer entre elles des espèces différentes par leurs facultés, et rechercher en quoi leur constitution organique diffère ou se ressemble; car il faut bien rapporter les fonctions d'un être animé au système nerveux qui lui est propre. Comparons donc l'espèce humaine avec les insectes, puisque l'homme a l'intelligence la mieux développée, tandis que les insectes sont de tous les animaux les plus éloignés pour les exercices de l'instinct, et en même temps les plus dénués d'intelligence, les plus rebelles à toute sorte d'éducation. Chez l'homme la masse cérébrale est considérable, tandis que chez les insectes le cerveau est réduit à un état rudimentaire; mais le système nerveux analogue au système ganglionnaire de l'homme, lequel préside, comme on sait, à la vie organique, et sans doute aussi aux facultés instinctives; car l'action des viscères, qui en procède, s'exerce à la manière de l'instinct, en dehors du contrôle de l'intelligence, sans que la conscience en reçoive aucun avertissement. Toutes les fonctions de la vie organique sont ou totalement ou partiellement soumises à cette loi, du moins à l'état normal, mais dès qu'il survient un trouble, la douleur en avertit l'intellect: c'est la conséquence des communications nerveuses qui relient le système ganglionnaire à l'axe cérébro-spinal, et sur ces que les anatomie ne permet aucun doute.

D'innombrables exemples du tyrannique empire de l'instinct chez les animaux s'offrent journellement à nos yeux, et il faut bien les rapporter au système nerveux qui est propre à l'espèce qui les présente; mais le monde est également rempli du bruit de ces anomalies qu'on appelle *pressentiments*, *prévisions*, et dont la relation étonne; l'histoire de tous les temps fourmille de *songes* et de *visions* étranges, et enfin les phénomènes qu'on remarque dans le somnambulisme naturel, la catalepsie et beaucoup d'autres maladies, doivent bien être rapportés aussi à l'un des systèmes nerveux de l'homme, c'est-à-dire à celui qui, comme chez les animaux, préside aux fonctions organiques et instinctives. A la vue de tant de phénomènes merveilleux, la raison se contente d'un mot pour désigner un effet dont elle n'aperçoit pas l'origine: *instinct* chez les animaux, *pressentiment* chez les humains. Cependant si les animaux perçoivent des impressions qu'on rapporte à l'instinct, pourquoi l'homme, qui est pourvu aussi d'un appareil nerveux qui agit évidemment à la manière de l'instinct dans les fonctions organiques, ne pourrait-il pas aussi de perceptions semblables? ... Il peut répugner d'abord à notre conscience d'admettre que quelques nodosités nerveuses, égarées dans le mésentère ou les cavités de la poitrine, soient le centre de perceptions résultant des rapports du monde extérieur; mais la nature ne tient point compte de nos scrupules, et elle ne se montrerait pas plus étrange dans cette hypothèse que dans le choix d'une masse pulpeuse, profondément abritée de sillons, pour constituer un *organe de la pensée*.

L'instinct prédomine chez les animaux; c'est l'intelligence chez l'homme, et si, par accident, cet ordre se trouve interverti, ainsi qu'il arrive chez les êtres d'une organisation imparfaite, ou gravement altérée, comme dans certaines maladies, les aberrations de l'intellect sont ordinairement compensées par la rectitude des suggestions de l'instinct. On peut donc admettre que s'il existe un procédé qui surexcite chez l'homme les organes de l'instinctivité, il en doit résulter des phénomènes qui, semblables dans leur nature à ce qui se passe chez les animaux, ne nous surprennent davantage que par la raison qu'ils se traduisent au moyen du langage. Sans aucun doute nous serions également émerveillés des perceptions instinctives et habituelles des animaux, dont une grande partie doit nous échapper, si, au moyen de la parole, ils pouvaient nous dire les maladies qui se révèlent en eux, les remèdes qui s'y rapportent et qu'ils aperçoivent, les événements et les objets qui, malgré les distances et l'interposition de corps opaques, ne leur échappent cependant point.

Eh! bien, ce procédé existe: c'est le magnétisation. Dans le magnétisé les organes de la vie animale sont ou totalement ou partiellement assoupis, et leurs fonctions suspendues dans la même proportion, tandis que les fonctions de la vie organique reçoivent une impulsion insolite, dont le résultat final est presque toujours le rétablissement de la santé.

Qu'on ne s'étonne donc plus du bien que la magnétisation produit sur les malades, ni des facultés instinctives des somnambules, non seulement en ce qui les touche, mais encore en ce qui concerne les malades avec lesquels on les met en rapport; car ce rapport se lévant par l'intermédiaire d'un fluide analogue à celui de nos télégraphes électriques, l'organisme du malade devient en quelque sorte un prolongement de celui du magnétisé; et si le somnambule perçoit les maladies du consultant, ce qu'il prouve par l'indication des douleurs, et mille autres, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il aperçoive également les remèdes qui s'y rapportent. C'est par intuition que procèdent les somnambules, tandis que les médecins ne peuvent juger que par une opération de leur esprit. Espérons que le jour n'est pas éloigné où l'*intelligence* médicale surveillera l'*instinct* somnambulique, pour en rectifier au besoin les écarts, et procurer à l'humanité la plus grande somme de bien possible; car si l'homme fait partie de l'univers, c'est par l'instinct et l'intelligence qu'il s'y rattache: les deux conditions immatérielles sous lesquelles se présente la vie!....

J. B.

Une lettre de Palerme, antérieure aux graves événements dont les journaux de Marseille contiennent le récit, renferme, sur l'état des esprits en Sicile, des détails à ne pas laisser de doute sur le *risorgimento* de l'esprit sicilien. Les hautes classes et les classes inférieures fraternisent. Le clergé est partout animé de l'esprit nouveau, de l'esprit de révolution et de progrès.

"Tout philosophe chrétien doit opter entre ces deux hypothèses, disait De Maistre (*Considérations sur la France*): ou qu'il va se former une nouvelle religion sur la terre, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire."

Ainsi se réalise cette grande parole.

Non, le christianisme ne périra pas, "il se rajeunit d'une manière extraordinaire." Et qui le connaît: bien n'est pas surpris de voir le clergé faire ainsi cause commune avec les populations italiennes.

L'Eglise chrétienne est d'essence toute démocratique. Dans la distribution des avantages sociaux, la naissance est le principal titre que reconnaissent les sociétés monarchiques. L'Eglise, dans sa hiérarchie, ne fait aucune acception de ces titres et se recrute même sans scrupule parmi les esclaves. La plupart des papes, jusqu'au quinzième siècle, sont de basse extraction; et c'est des rangs inférieurs de la société que s'est élevé le plus grand de tous, le véritable fondateur de la papauté, Grégoire VII.

Voltaire a dit à cette occasion: "L'histoire de l'Eglise est pleine de ces exemples qui encouragent la simple vertu et qui confondent la vanité humaine."

—On a cru que matérialiser la société serait le chef-d'œuvre de la politique, on a raisonné du gouvernement des hommes comme s'il se fût agi d'une machine organisée; on a appelé *préjugés* tout ce qui agissait sur les croyances, élevait la pensée, épurait les instincts, dégageait les sens des préoccupations matérielles, ennoblissait en un mot, la nature humaine. Cette étrange philosophie nous a donné la société que nous avons maintenant, société de petites choses et de petits hommes, de caractères avilis, d'âmes vénales, de gens d'affaires descendant, en politique, à l'hypocrisie des petites ruses et des petits moyens. L'élévation des pensées, le courage civil, les inspirations du dévouement, tout ce qui tient aux nobles penchants, au devoir saintement compris, tout cela a disparu et nous avons à la place le culte de l'avarice et toutes les viles choses qu'elle engendre.

—IMPORTANTE DÉCOUVERTE.—Un ingénieur romain, Joseph Sartori, a présenté à Pie IX un projet de système applicable à tous les chemins de fer, au moyen duquel les locomotives pourraient, sans aucun danger, franchir les montées et les descentes les plus rapides de la route, sans qu'on fut obligé de percer des galeries et d'élever des viaducs.

Le conseil des arts, auquel ce projet a été soumis, l'a adopté à l'unanimité, en conséquence, Joseph Sartori a reçu du pape un brevet d'invention.

ROGNURES DU CORSAIRE.

LA MEILLEURE DES REPUBLIQUES.—A force d'avoir sans doute épuisé toutes choses, M. de S.... est connu pour ne plus croire à rien et pour rire à peu près de tout.—Les extrêmes se touchent.—M. T...., introduit chez lui, le trouva compulsant une demi-douzaine d'in-*folios*.

—Ah! je vous y prends, vous les consultez donc aussi ces gros livres dont vous vous moquez.

Trois *savantissimes*, lui dit M. de S...., devisaient hier au Divan.... J'écoutais sans mot dire, convaincu qu'ils ne savaient rien, rien, ni moi non plus; on se chamaille; appel à mon arbitrage.

—Ce sera blanc ou noir, dis-je, l'un et l'autre se peut ou se peuvent; le vrai n'existe pas. Vous êtes trois, partant trois avis; s'il vous plaît, je vous soumettrai, pas plus tard que demain, une demi-douzaine de solutions contraires sur le même sujet, émanant d'une demi-douzaine de *savantissimes* anciens ou modernes.

—Ah! je parie 500 panatellas que non, interrompit le plus enthousiaste.

Va pour les panatellas, lui dis-je.—Or, voici mes auteurs et mes preuves! La science! Quelle éternelle et mauvaise plaisanterie. Depuis Platon jusqu'à Cousin (pardon, ô Platon!) que de questions philosophiques, économiques, psycologiques, théologiques, artistiques et surtout politiques n'a-t-on pas remuées! Et pourquoi! moi qui vous parle, n'ai-je pas commis mon petit *Traité d'éducation* suivi d'une *Théorie pratique de la meilleure des républiques!*

—Ah! fit M. T...., un livre, un système de vous, l'homme-*négation* par excellence, ce doit être assurément original.

—Voici la *chose*, dit M. de S.... en indiquant dans la pièce attenante une marionnette à grillage où trottaient, voltigeaient, grignotaient, vivant comme frères et sœurs un perroquet, un singe, une perdrix, un chien, une caille, un chat et un moineau. Au-dessus de ce phalanstère, en dehors des prévisions de Fourier, on lisait: *Traité d'éducation, suivi de la meilleure des républiques.*

M. T...., après avoir promené quelques instans un regard *satisfait* sur la sainte famille, à la suite des mots: *la meilleure des républiques*, écrivit ceux-ci: *Mystification à l'adresse des réformateurs.*

—Vous m'avez compris, lui dit M. de S.... Allez et ne faites plus.

LES SOIRÉES DE M. DUPIN aîné.—M. Dupin avait donné des *jeudis* parallèlement à M. le comte Molé, qui donne des *mardis*.

On y voit de tout, des députés, quelques pairs de France, deux ou trois moitiés de journalistes, beaucoup d'avocats.

Tout ce monde-là mange, des méringues et fait des *minutières*; ils peroront et jouent aux charades; on forme une épaisse couronne autour du thé. Depuis lord Chesterfield, la théière a toujours joué un grand rôle dans le gouvernement *représentatif*; elle est d'ordinaire accompagnée de brioches.

Au dernier jeudi, un élégant a parlé de la présente grossesse de M. François Ponsard. L'intéressant auteur de *Lucrèce* porte dans ses flancs nourriciers une troisième tragédie qui aura pour titre: *l'Eunuque Narses.*

L'Eunuque Narses, comme vous le comprenez, a été l'événement de la soirée. On n'a donné le pas sur les combinaisons ministérielles et sur la discussion du projet d'adresse.

M. Victor Cousin, qui était présent, a modulé d'attendrissement deux mouchoirs de percale.

L'UNSPECULATEUR.—La gelée a donné lieu à une spéculation des plus ingénieuses.—Nombre de Parisiens qui gardent une dent à la compagnie des Trois-Ponts sur Seine, et espéraient à la faveur de la glace réaliser ce vieux calembourg qui dit qu'il y a sur le pont des Arts autant de passants que *dessous* (de sous), se sont lancés sur l'onde solide au péril de leur vie. Mais arrivés au terme de leur dangereuse traversée, ils ont trouvé un industriel qui avait eu le soin de casser la glace le long du bord, et qui leur demandait deux sous pour les laisser passer sur la planche branlante qu'il avait disposée à cet effet. Combattus entre les incitations de l'économie et la crainte de repasser la Seine, ils se sont résignés à débourser un décime, à la grande jubilation de l'inventeur préposé au péage du pont, qui, bien que privé de ses deux bras, riait à se tenir les côtes.

—Tous les financiers de notre époque ne ressemblent pas pour bonheur au banquier pointilleux que quoi élève des journaux ennuyeux à la brochette; il y a encore ça et là dans notre France des banquiers, qui perpétuent la tradition des millionnaires intelligents du temps de Louis XV.—De ce nombre est le parisien, d'origine normande, K...., aîné, qui fait grand cas de la conservation des artistes et des littérateurs,—non sérieux.—Bien qu'il soit passablement malade et comme perclus, il tient table ouverte et prend grand plaisir à entendre tout ce monde charmant babiller gaîment autour de lui, livres, drames, tableaux, femmes, chevaux, gastronomie, danse, voyages et anecdotes d'alcove.—La raison qu'il donne de ces prédilections est vraiment plaisante.

—Pourquoi, dit-il, n'aimerai-je point les gens d'esprit à l'exclusion de tous les autres? Un homme ne peut pas me sauver la vie à la guerre tous les jours; un roi ne peut pas me faire tous les jours cadeau d'un million; tous les jours mon cuisinier n'a pas la vertu de me surpasser; ma maîtresse n'a pas le privilège d'être plus jolie tous les jours, au contraire; mais tous les gens d'esprit peuvent, par leurs contes nouveaux, m'ôter deux heures de souffrance, et voilà pourquoi je les aime.

Hier, au cercle du boulevart Montmartre, un habitué lisait sur un journal de département qu'un officier en garnison à ... venait d'être blessé dans une *rencontre* avec un époux.... malheureux.

—Bon, dit-il, encore une affaire pour les tribunaux.

—Allons donc! s'écria le vicomte C...., qui avait entendu, pas de mauvaise plaisanterie, s'il vous plaît!

—Vous ignorez donc, mon cher, la loi sur les duels?

—Qu'on punisse les duels, je le veux bien, mais les rencontres avec les maris trompés! diable! moi qui me trouve souvent nez à nez avec le mari d'Adèle!

Deux individus arrêtés sur le boulevart Montmartre causaient. L'un d'eux avait une jambe de bois et s'était posé de manière à ce qu'elle fut cachée par la jambe gauche de son interlocuteur.

Un gamin, le bonnet de papier sur l'oreille, s'approcha d'eux et plaçant la main de l'un dans celle de l'autre, s'écria majestueusement: Voilà le serment des trois cuisses (Suisses).

LES PERFIDIES DE LA LANGUE FRANÇAISE.—Nous n'avons plus de bastilles,—mais des forts détachés.

Plus de gabelle et de dîme,—mais des impôts directs et indirects, droits d'octroi, timbre, de portes, de fenêtres, etc. etc. etc.

Plus d'oubliettes,—mais des prisons cellulaires.

Plus de servage,—mais l'asservissement par la faim.

Plus de privilège,—celui des écus de cent sous excepté.

Nous avons à la place de la conscription—le recrutement.

A la place des gendarmes,—la garde municipale.

Au lieu du tabellion et du procureur,—l'avoué, le notaire *jeune France*, l'huissier, l'agréé, le praticien, lesquels (soit dit en passant), absorbent annuellement en honoraires et frais judiciaires, une somme à peu près équivalente au chiffre des faillites qui frappent le commerce de Paris.

On voit que le synonyme joue un grand rôle dans la politique et la transformation des mœurs, il n'y a que les avocats, Dieu me pardonne, qui *satisfaits* d'eux-mêmes sans doute, n'ont pas éprouvé le besoin de faire peau neuve.

Parmi les nombreux éléments que M. Scribe a négligés dans sa désolante comédie, se trouve le *puff* musical. Dans le commerce de musique seul il règne des monceaux de puffs à défrayer vingt comédies. Les romans posthumes du *vicomte d'Adhémar*, censé noyé dans l'Océan atlantique, ont fait très-long-temps la jubilation du monde artiste. Aujourd'hui c'est le puff *Bohlmann* qui trône dans le royaume du quadrille. Or, M. Bohlmann est mort, dit-on, depuis trois ans, et il continue à encombrer le marché musical de ses quadrilles et de ses galops. Les esprits faibles frissonnent de peur quand ils songent à ce compositeur mystérieux, à cet être fantastique. Le commerce de musique seul est dans le secret. Quand deux *quadrilles Bohlmann* se rencontrent, ils ne peuvent s'empêcher de rire....

Un jeune lion de province, récemment débarqué à Paris, fit la facile conquête d'une belle hors d'âge, mais il n'en était pas moins fier. Il apprend un jour qu'il n'avait dans le cœur de sa dulcinée que le numéro trois. Furieux, il court chez l'infidèle et l'accable de propos assez durs.

—Vous êtes fou, mon ami. J'ai appris comme vous dans mon enfance à reconnaître une trinité divine,—et l'amour est un Dieu.

Le jour des Rois, vers minuit, deux familles qui venaient de *tirer la galette* chez un ami commun et s'intégraient tranquillement le domicile, rencontrèrent rue Laffitte, quatre joyeux compagnons un peu ivres, et qui bras dessus, bras dessous, firent mine de leur barrer le chemin. Le lendemain, une petite fille à qui l'aventure avait fait peur, et qui sans doute avait pris les rigoleurs nocturnes pour d'affreux brigands, dit à son père:

—N'est-ce pas, papa, que les quatre voleurs que nous avons rencontrés hier soir, ils étaient au moins cinq.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Lucas, Outerbridge, pr Philadelphie.
Franconia, Haude, pr Liverpool.
Letitia Hayne, Pirne, pr Liverpool.
Barque Lowell, Bradstreet, pr Philadelphie.
California, Robinson, pr New York.
Brick Cecilia, Draper, pr Tampico.
Harriet, Whitney, pr Tampico.
Jas Marshall, Carney, pr Richmond.
Petrel, Mabee, pr Eastport.
Goëlette Alvarado, Copeland, pr Brasos.
Warsaw, Burdich, pr Tampico.
Herome, Ensor, pr Vera Cruz.
Mary, Cratch, pr Washington, N. C.
Hornet, Arnet, pr Brasos.

ARRIVES.

Navire à vapeur Globe, Wright, de Vera Cruz.
Barque St-George, Hutchinson, de Liverpool.
Adelaide, Walton, de Vera Cruz.
Brick Grecian, Rider, de New York.
Goëlette Topic, Perol, de Grande Terre.

—STEAMERS.—
California, Reynolds, de Mobile.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.
Mobile, Button, de Mobile.
Pioneer, Moore, de Pittsburg.
Exit, Williams, de Bayou Mason.
Uncle Sam, Jourdan, de Bayou Sara.
Latona, Smoker, de Shreveport.
Ridgeley, Ross, de Harrisonburg.
Moro Castle, Scott, de Cincinnati.
Thos Jefferson, Scott, de Cincinnati.
Marengo, Bunham, de Providence.
Iroquois, Monre, de Louisville.

Au bas du fleuve et montant.

Navire à vapeur McKim, Burthe, de Vera Cruz.
Une barque, dont le nom est inconnu.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Caledonia	— Boston,	Samedi	11 Mars.
America	— New York,	Samedi	25 Mars.
Acadia	— Boston,	Samedi	8 Avril.
Hibernia	— New-York,	Samedi	15 Avril.

D'AMERIQUE.

Caledonia	— Boston,	Mercredi	5 Avril.
America	— New-York,	Mercredi	19 Avril.
Acadia	— Boston,	Mercredi	3 Mai.
Hibernia	— New-York,	Mercredi	10 Mai.

☞ Les consignataires d'une caisse marquée H. & G. par le navire Niobe, du Havre, et 4 paniers fayence marqués (4) M. & P. par le navire Oxnard de Liverpool, sont priés de passer chez le soussigné pour les retirer.
31 mars LEVI H. GALE, 93, Douane.

☞ Le navire ROME, capitaine Mousen, du Havre, est en déchargement vis-à-vis le rail road; les consignataires sont requis de prendre leurs marchandises sur la Levée; celles dont les entrées n'auront pas été faites dans les cinq jours seront envoyées aux entrepôts publics.
BAILEY & BAXTER,
29 mars 77, rue de la Commune.

☞ Le paquebot INDIANA, capitaine Bennet, de New-York, est en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais. 29 mars

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.

Nlle Orléans, le 30 mars 1848.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira dimanche prochain 2 avril, à 9 heures précises du matin, sur la place d'Armes, pour rendre les derniers honneurs aux restes du lieutenant Henderson, des volontaires louisianais, mort glorieusement au Mexique, lors d'une attaque contre les guerillas.

Le bataillon d'artillerie formera l'escorte et fera les feux d'usage à la porte du cimetière. La cavalerie sortira à pied.

Le colonel Justin Durel commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant colonel Vezue, commandant la cavalerie, et le major L. Gally, commandant le bataillon d'artillerie sont chargés respectivement, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN,
Brigadier-Général.
A. NAUTRE, Aide-de-Camp. 31 mars

LAC.—LAC.—LAC.

LE soussigné prévient le public et ses amis en général que dimanche prochain, 2 avril, il fera l'ouverture de son ESTABLISSEMENT au lac Pontchartrain, vis-à-vis l'Hôtel Washington. Il ose espérer que les [illegible] seront faites en sa faveur [illegible] patronage jusqu'à ce jour.
31m—6t L. BOUDRO.

AVIS.—Le soussigné, ayant cédé ce jour, tout son [illegible] de la raison JENKINS & MASSON, par [illegible] du District de la Nouvelle Orléans informe le public qu'il est le seul autorisé à régler les affaires de la société.
Nlle Orléans, 30 mars 1848.
31 m—3t JOSIAS JENKINS.

Bureau du Voyer Général,
27, Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis.
DE LA BRETONNE, Député Voyer Général, Architecte, Topographe et Ingénieur Civil. 31 m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—25 caisses en déchargement du navire Harraway, à vendre par
G. W. DUNBAR,
31 mars 40 rue de la Douane

Changement de domicile.

LE Dr. BAHIER a transporté sa résidence rue Bourbon, No. 165, entre Conti et St Louis.
30 mars—3

ETIQUETTES riches et ordinaires, pleines et blanches, pour pharmacies et pour parfumeurie, forces, bronzes et en relief, à vendre par
H. BONNABEL, Droguiste,
31m 37, rue Tchoupitoulas.

DEMANDÉ. Le propriétaire d'un magasin de marchandises sèches se trouvant trop malade pour surveiller lui-même les affaires de sa maison, désire trouver un homme d'affaire de confiance pour en prendre charge. Il doit parler français et anglais, connaître la tenue des livres, ainsi que les affaires de détail de la maison, être actif et industrieux. La personne possédant ces diverses qualités trouvera de l'occupation et des offres raisonnables. Dans le cas contraire, il serait inutile de faire application. S'adresser par lettre par la Poste, à F. W. L. boîte T. 84, avec nom véritable et références.
30 mars—3

DAME DE MAGASIN
Demandée.

ON demande pour être employée dans un magasin de marchandises sèches, une dame connaissant ce genre d'affaire et ayant des recommandations respectables, une apparence agréable, et habile à la vente. Une personne réunissant ces diverses qualités recevra un salaire libéral et une occupation permanente. S'adresser immédiatement à
MICHAEL KERNAN,
30 mars 30 rue de Chartres

TOILE D'IRLANDE.—Le soussigné vient de recevoir par les navires general Parkill, Susan Lord &c. &c. un grand et magnifique assortiment de toile à chemises, fil en pièces et d'un[illegible] d'une grande variété de qualités, à vendre à des prix modérés, et à des conditions faciles.
R. GAMBLE,
30 mars—2 20, Vieille Levée.

VEAUX VERNIS—3 caisses, marque Nys.
Veaux cirés—3 caisses, marque Ogereau, de différentes qualités, ayant droit au draw back, à vendre par MALARD & ARMISTEAD,
30 mars—3f 70, rue Gravier

MARCHANDISES au draw-back—Reçues par les derniers arrivages, et à vendre à bas prix par les soussignés.
8 caisses jaconats anglais.
5 do indiennes anglaises.
10 do ceintures en crêpe de Canton, couleur, écarlate.
4 do ceintures do do assorties en couleur.
2 do mouchoirs Verona, 2 balles coton blanc.
Aussi—20 caisses indiennes américaines.
10 balles coton écru, marque Anthony.
1 caisse foulards de soie.
2 do coton noir pour paletots.
3 do véritable nankin.
8 do batadou blancs.
2 do guinghan, 30 pouces.
1 do foulards coton imprimés.
1 do dentelles, imitation valenciennes.
DUFOUR, DURAND & CO,
30 mars 25, Chartres

PIMENTO—100 sacs piment, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30mars 68 Magasins.

SUCRE RAFFINÉ—350 colis sucre en pain, écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68 rue des Magasins

MESS PORC—100 barils à l'inspection de Hohuers et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68 rue des Magasins

SALERATUS—100 barriques saleratus, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 mars 68, Magasins

RIZ—100 barriques en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins

THÉ—150 demi boîtes, impérial, poudre à canon et pouchong, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68 rue des Magasins

THÉ—100 boîtes Impérial et poudre à canon, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins

CAFÉ JAVA—400 sacs en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins

CLOUX—1000 barillets cloux grandeurs assorties en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins

EPICES—100 sacs de poivre de Sumatra.
100 sacs piment de la Jamaïque.
1,500 surons de casse, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins

SUCRE de la Havane—75 caisses sucre jaune, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 mars 68 Magasins

SACS en pitre—80 balles sacs en pitre, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins.

GRAISSE—244 barils et tierçons, 10 demi barils et 23 barillets feuilles de graisse prime, en déchargement du steamer Yeatman, et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
30m 31, Commune.

LES consignataires des marchandises consignées à ordre par l'Indiana, capitaine Bennet, de New-York, sont priés de faire connaître leur domicile au commis de déchargement sur la Levée, vis-à-vis le marché aux légumes.
104 feuilles de cuivre marquées H avec un O au-dessous; une caisse et 8 colis empaillés marqué G, dans un diamant N. O.; trois caisses marchandises sèches marquées W, dans un diamant, avec B. L. au-dessous; 2 caisses marchandises marquées W, dans un diamant, avec deux S S. Si ces marchandises ne sont pas réclamées, elles seront envoyées en douane aux frais des propriétaires.
JOHN O. WOODRUFF,
29 mars 93, rue des Magasins.

EN MAGASIN—100 barils vin blanc Barsac et Sauternes.
[illegible] vin St Julien, article au dessus de l'ordinaire.
200 [illegible] vin Haut Talence, 1844, article supér.
20 barriques vin pour famille, à vendre par
17mars J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.

CIGARES—75,000 régalias et demi-régalias, à vendre par J. & J. TARDOS,
17 mars 15, rue Conti.

RUBANS—3,000 pièces rubans satin à pleines couleurs [illegible] droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS,
[illegible] 15, rue Conti.

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
10 fev 22, rue St Louis.

TOILE imprimée de 4/4, Toile de Paris, imprimée, batiste de fil imprimée, nouveau dessin et nouveau genre et garanti pur fil.
Nouvellement reçu et à vendre par
P. & E. REILLY,
29 mars—3 Encoignure Royale et Canal.

APPAREIL pour la fabrication des eaux gazeuses. A vendre par le soussigné un appareil de P. Savaresse pour la fabrication des eaux de seltz, eaux gazeuses, champagne mousseux, etc. etc.
AUSSI—100 vases syphoïdes.
A. MARCHAL,
29 mars 40 rue de Chartres

Bureau du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Nlle-Orléans, 29 mars 1848.
AVIS.

LA vente de billets et créances annoncée pour le 30 de ce mois, n'aura lieu que mercredi le 12 avril prochain. CHARLES BAQUIE,
29m—14t Secrétaire.

CUIRS A SEMELLES.—142 cuirs mexicains en débarquement du brick Perfect, de Tampico, et à vendre par J. M. CABALLERO,
29mars 32, Vieille Levée.

SALSEPAREILLE.—12 balles en déchargement du brick Perfect, de Tampico, à vendre par
J. M. CABALLERO,
29mars 32, Vieille-Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO
29m 32, Vieille-Levée.

CIGARES principes véritables—en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
29 m 32, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleurs cigares, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
29m 32, Vieille Levee

TUILES A FEU—3000 tuiles à feu d'Angleterre de différentes dimensions de 9 à 28 pouces, quelques unes sont nivelées de manière à servir aux bouilloires des steamboats, à vendre par
ALFRED KEARNY & Co,
29m 96, Magasins.

SARDINES A L'HUILE—4 000 boîtes et demi-boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, ayant droit au drawback, à vendre par AUG. MOLIER,
29 mars rue St Louis, No 90

ABSYNTHE SUISSE—250 caisses absynthe suisse de la marque Sauvajol, Bruneton & Co, ayant droit au drawback, à vendre par
AUG. MOLIER,
29 mars rue St Louis, No 90.

FRUITS ASSORTIS à l'eau-de-vie—200 caisses fruits assortis à l'eau de vie, à vendre par
AUG. MOLIER,
29 mars rue St Louis, No 90

AVIS.
Champagne de N. H. Schreider.

LES soussignés, seuls importeurs de la marque ci-dessus, préviennent le public que le véritable vin de Schreider, porte l'étiquette et le nom de N. H. SCHREIDER.

Ayant appris que depuis quelques tems des vins portant des marques à peu près semblables, tels que R. N. Schreider & Sekreider, sont offerts en vente sur le marché de la Nouvelle Orléans, nous avons recours à la publicité pour prévenir le public de cette fraude.
Boston, 16 mars 1848.
JOHN D. & M. WILLIAMS.

En déchargement du navire Saxony, de Boston, 50 paniers vin de champagne de la marque ci-dessus, dont nous avons toujours en mains un assortiment complet, en quarts et pintes, venant de MM. JOHN D. & M. WILLIAMS
Chs MAILLOT & Cie,
29 mars—6 33, rue Gravier.

HUILE D'OLIVE.—700 paniers huile d'olive en quarts et en demi bouteilles, maintenant en déchargement du navire Mozart, de Marseilles, et à vendre par GEORGE GREEN & Bro,
29 mars 92, rue Gravier.

BALLES de fleurs de tousarin
do de fleurs de Lavande
do d'écorce d'orange,
do do de citron,
do de racines de serpentaire,
do de lichen d'Islande,
do d'[illegible] d'Islande,
do de Pinkroot,—en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste,
29 mars 37, rue Tchapitoulas

EN débarquement du navire London, du Havre, et à vendre par D. LANATA
25 meules fromage Gruyère
25 caisses absinthe suisse.
Nos 9 & 10, rue Jefferson

FOIN—400 balles de choix de North River, en déchargement du navire Indiana, de New-York, et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF, 93, Magasins
29 m

A vendre en débarquement du brick Victoria, de Bordeaux:
12 barriques vin rouge, pour familles.
90 do vin rouge bon ordinaire,
100 barils vin blanc Haut Sauterne.
Par POUGET FILS,
19, rue Conti, entre Chartres et Levée

Pompes—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, tempes à bière etc. etc. ustensiles de cuisines, tous les bains et [illegible] de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb à eau ou gaz, et tout autre espèce d'ouvrage dans sa ligne. Réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps. Tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai et à des prix modérés. 22 m—[illegible]

COGNAC—10 demi-pipes Martell, 1831
20 quarts pipes Martell, 1831
20 do do Jean Louis, 1805
30 bouteilles do do
30 quarts Pinet, Castillon & Co.
20 bouteilles do do
60 quarts Otard, Dupuy & Co.
5 demi pipes J. Evaud, 4me preuve,
10 quarts pipes do do
10 demi pipes John Durand & Co, La Rochelle.
Dix quarts pipes do do
Le tout dans les magasins de la Douane, à vendre par J. & J. TARDOS,
15, rue Conti.

VINS en barriques—140 barriques vin rouge St Emilion, Nos 1, 2, 3 et 4; 20 do do du Montferrand; 20 do do St Estèphe Médoc; 20 do do Pauillac Médoc; 20 do do St-Julien Médoc; 60 do do Château Margaux; 20 do do Gruau Larose, 25 do do Château Lafitte, 60 do do Château Léoville, 20 do do blanc, Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par
NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

VINS en demi barriques—330 demi barriques St Emilion, Nos 1, 2, 3 et 4, St Estèphe Médoc, St Julien Médoc, Château Margaux, Château La Rose, Château Léoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne, à vendre par
21 fev NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

COGNAC—60 demi et quarts de pipes des marques A. Boulleau, E. Lompuy, Meurer frères et Castillon, à vendre par
21 fev NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

LIQUEURS—200 caisses Absinthe Yersin et Lecoultre, Sauvageot et Bruneton, 4 do de 25 paniers anisette extra superfine, 75 caisses de douze bouteilles et 24 demi do liqueurs fines, surfines et superfines, 30 do curaçao différents modèles, 30 do marasquin, 80 paniers de bouteilles guignolet, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

CHAMPAGNE—200 paniers en bouteilles et demi do, la clef et de la Couronne, à vendre par
21 fev NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

CONSERVES—6,000 boîtes, demi boîtes et quart de boîtes sardines à l'huile, 800 boîtes et demi boîtes petits pois, 200 boîtes et demi do cèpes à l'huile, 100 demi boîtes truffes au naturel, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

FRUITS—100 fruits au jus Theoneaud, Nelson, Dupuy et Chauvet fils, 400 caisses cerises, poires, prunes, pêches, abricots et fruits assortis à l'eau de vie, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

PRUNES SECHES—25 caisses de douze paubans de différents modèles de la marque Fau & co, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

HUILE, Falaisons, Bouteilles, Damejeannes, etc. etc—500 paniers de 12 bouteilles et 24 demi do huile Plagniol; 200 caisses câpres, cornichons, olives et anchois, 400 paniers bouteilles et demi do de toutes qualités, 1,200 damejeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons, 300 milliers bouchons à bouteilles, demi do et à damejeannes, 20,000 capsules pour bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

SAUCISSONS de Lyon—6 barils en débarquement du navire Pie IX, venant du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE
21 fev 147 rue Royale

500000 briques à vendre, en lots à la convenance de l'acheteur, délivrées en ville ou au magasin à briques, 3me Municipalité. WYLIE & EGANA,
21 mars 52, rue Bienville.

BOUCHONS—20 balles bouchons pointus, 1re qualité, à vendre par
WYLIE & EGANA,
20 mars 52, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Victoria et Orlando, venant de Bordeaux.
420 barriques vin rouge en bonne qualité ordinaire.
160 demi barriques et barils vin blanc Haut Sauterne 1840.
1 400 caisses vin rouge,
216 do vin blanc,
60 do cerises à l'eau de vie.
12 quarts de pipes cognac, quatrième preuve, Castillon. G M LUCAS,
22 mars—1m 30 rue Bienville

A VENDRE en débarquement du navire Waverly, venant de Marseille.
30 caisses absinthe Sauvageot et Bruneton.
10 do Kirsh,
50 do Absinthe Yersin et Lecoultre.
50 do do Edouard Pernaud.
100 do do Berthoud fils.
25 do Sauvageot et Bruneton.
100 do poires à l'eau de vie.
100 do prunes, do do
50 do abricots, do do
150 do cerises, do do
100 do fruits au jus, marque Teysonnau.
Vins vieux divers marques, en barriques et demi barriques, et vin blanc Haut Sauterne.
7 mars N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

COGNAC—10 demi pipes J. J. Dupuy et Rasteau Charruyer de preuve, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
7 mars 34, Vieille Levée.

MIEL—10 tierçons miel blanc supérieur de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
11 mars 73 1/2, rue Magasins.

DIVERS—200 boîtes truffes au naturel, 400 do do do do; 400 boîtes champignons; 500 demi-boîtes do do; 300 boîtes cèpes à l'huile et 400 demi-boîtes do do; 400 boîtes petits pois accommodés; 300 demi do do do do, à vendre par
S. D. GRATIAA,
6 mars 35, rue Natchez.

EAU-DE-VIE—20 demi pipes Seignette, 4me preuve; 12 quarts idem; 4 demi pipes J. J. Dupuy, Pinet Castillon, 5 do M. Castillon; 2 quarts pipes M. Castillon; 2 do J. Kennedy—le tout de 4me preuve, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co,
6 mars 17 et 19, St-Louis.

EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille:
500 paniers huile d'olive de James Plagniol, 24 onces, à vendre par B. TALAMON,
10 m 182, Royale.

VINS en caisses—1000 caisses vins des marques Château Latour, Gruau Larose, Chasseur, Margaux, Laffitte & Co, de différentes qualités, à vendre par S. D. GRATIAA,
26mars 35, rue Natchez.

VINAIGRE—30 barriques vinaigre blanc, à vendre par S. D. GRATIAA,
29 mars 35, rue Natchez.

Chemin de fer du golfe du Mexique.
Encoignure Champs Elysées et Bons Enfans, 3ème Municipalité.
A PROCTORVILLE.—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.

Prix du voyage: 75 cents; enfans et esclaves 35 c.

ARRANGEMENT D'ETE.
Départs de la ville.

A 6 heures A. M.	A 12 heures M.
A 9 heures A. M.	A 5 heures P. M.

Départs du Lac Borgne.

A 5 heures et demie A. M.	A 1 heure P. M.
A 8 heures et demie A. M.	A 5 heures P. M.

Restaurant et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Garcia. Wm. Tomm et autres.

Le steamer anglais touche à l'Ile-aux-Vaisseaux le 2 de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 21 ou 22 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 31 mars

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à	6 heures	A. M.
Dernière do à	8 do	P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à	6 1/2 h.	A. M.
Dernière do à	8 1/2 h.	P. M.

Départs du bas de la ville:

De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.

Première voiture, à	6 heures	P. M.
Dernière do à	7 3/4 h.	P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à	6 1/2 h.	A. M.
Dernière do à	8 1/2 h.	P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No. 32, rue des Magasins.
28 mars—1an.

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, le 30 mars 1848.

LES Officiers, commandant les compagnies de la Légion, sont prévenus que le Brigadier-Général, commandant la Légion, a reçu du trésorier de l'Etat la somme de $4,000, appropriée par la Législature, en vertu de l'acte No 72 approuvé le 16 mars 1846, pour l'année 1847. En conséquence la distribution des dits fonds aura lieu mercredi prochain 5 avril, au bureau du Brigadier Général, rue Ste Anne, à dix heures du matin.

Les dits fonds devant être appropriés à l'achat et entretien d'armes et équipements, seront distribués conformément aux bases qui suivent:

Les rapports officiels de l'inspecteur de brigade constatent le nombre de 1624 sous-officiers et soldats présents sous les armes, aux quatre revues d'inspection de l'année 1847. La quotité à distribuer par chaque homme est fixée à $2 40 cents (deux piastres quarante cents)—formant un total à distribuer de $3,897 60 cents.

Balance restant pour être affectée aux dépenses casuelles de la Légion, en 1848—cent deux piastres quarante cents ($102 40 c.)

Le tableau est maintenant exposé au quartier général, sujet à l'inspection des officiers.
D. AUGUSTIN,
30 mars Brigadier Général.

LIQUIDATION VOLONTAIRE.

LE soussigné désirant clore les affaires de sa maison, a l'honneur d'informer les respectueusement nombreuse clientelle et les dames en général, qu'à partir de ce moment il vendra, à des prix extrêmement réduits, toutes les marchandises composant son assortiment de nouveautés parisiennes. Les limites d'un avis de gazette ne permettant pas d'énumérer tous les articles en magasin, il se contentera d'en citer quelques uns.

Très grand choix de mousselines blanches et en couleurs, brodées, unies et à carreaux pour robes, barège riche et extra riche, unis, brodés, imprimés à grands et petits dessins, robes blanches brodées, à pièces, à volant et à plusieurs jupes, depuis $6 jusqu'à choix batiste fil, unis, à bandes satin, à carreaux, dito brodées, garnis de valenciennes depuis $9 la douzaine à $75 pièce, gros de Naples et pouli de soie noire, à 80 cents la yarde, neuve noire, grande largeur, foulard tout soie, à $1 ... jaconat à 40 cents jaconat français, à 20 cents la yarde, toile du Nord pour robe et habillement d'enfant, batiste d'Ecosse en couleur, châles et écharpes de crêpe de Chine, unis et brodés, blancs et couleurs, cols, collerettes, chemisettes, bonnets de baptême brodés, éventails de 10 cents à $20 pièce, chemises d'hommes en fil de toile, cols de toile à la mode, marchandises brodées et baptiste fine, garnitures de valenciennes, et une infinité d'autres objets trop longs à détailler.

Aussi—l'installation du magasin, avec ses deux glaces.

N. B.—Les personnes qui doivent à la maison, sont priées de faire régler leurs comptes.
R. D. FANIS,
23 mars 146 rue Royale

GUERISON RADICALE des rhumatismes chroniques, pâles couleurs et suppression des menstrues chez les femmes, migraine, taches, rougeurs et inflammations de la peau, fièvres intermittentes et permanentes.

Sirop anti-rhumatismal,
Pilules emménagogues toniques et fébrifuges,
Baume anti-névralgique pour la migraine,
Pommade pour les taches sur la peau,
Injection astringente.

15 années de pratique dans les colonies françaises et anglaises, et l'aide de médecins distingués, m'ont mis à même de perfectionner les remèdes que j'ai l'honneur d'offrir aujourd'hui au public de cette ville.

Toutes ces préparations faites avec soin, et exemptes de mercure et d'opium, sont composées d'extraits de végétaux.

Un prospectus signé de l'auteur, accompagne chaque spécialité.

MM. les médecins qui voudront me faire l'honneur de s'assurer de l'efficacité de mes préparations en trouveront à leur disposition.

Les honorables personnes et médecins desquels je possède des certificats, n'étant point connues du public, je m'abstiens de les publier et laisse à ceux qui voudront bien m'honorer de leur confiance, le soin de faire l'éloge de ces préparations.

Chaque bouteille ou flacon porte l'étiquette revêtue de la signature à la main de l'auteur.

Nouvelle Orléans, en vente chez M. Louis Pinac, pharmacien, encoignure des rues Dauphine et Orléans, ou chez le soussigné, encoignure des rues Ste-Anne et Dauphine, maison de M. Voisin.
LOUIS CASTEL,
23 mars—1m Pharmacien reçu

A VENDRE, en débarquement du navire Niobe, du Havre, cinq caisses porcelaine et verrerie pour ornement de cheminée, table de centre et toilette, et cabarets
15 mars V. MAIGNAN, 87, rue St Louis

EN débarquement du brick Gaston Sohde, et à vendre par les soussignés, avec privilège du drawback:
20 barriques vin rouge,
25 quarts imitation Porto (vieux),
25 barils Madère,
25 do vin blanc,
20 do vin rouge,
12 do vin de muscat,
300 caisses vin rouge,
25 estagnons divers essences.
MARTIAL PEYRET & Co,
15 mars 27, rue St Louis

Chapellerie Parisienne.
A. MARCHAL,
40, RUE DE CHARTRES.

Vient de recevoir par les navires Pie IX et Franconia, du Havre:
6 caisses chapeaux soie,
5 do do castor gris, mode
1 do do feutre gris, Anti-Cholera.
1 do do feutre noir,
10 do do paille, bords simples
2 do do do cadet bords simples.
2 do do do bonnes bords doubles,
2 do do do Italie pour bambins.
1 do do do Suisse do.
12 douzaines casquettes paille pour enfants.
10 do chapeaux feutre, mode Joinville.
4 do do cadet, castor gris.
Une partie de ces marchandises peut être vendue pour l'exportation. 1 mars

G. W. DUNBAR,
Manufacture de
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS. Reçu un bel assortiment de marchandises d'automne de choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle Orléans.—Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieures, à vendre au No. 30, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans.
3 nov

EN débarquement du navire Orlando,
512 fromages de tête de mort, à vendre par
FERROS, Frères,
18m Enc. Royale et Dumaine.

30 Surons amandes sans coques.
36 demi balles bouchons velours, en débarquement du brick Margarets, Malaga, à vendre par
WILIE & EGANA,
7mars 52, rue Bienville

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, Agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIERES et de FEU, aux termes les plus favorables.

Toutes les pertes qui peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

☞ *Le bureau est au No. 47, rue du Camp.*
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
24sept—1an. Agents.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1847.

L'ANNÉE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier; les administrateurs ont déclaré un dividende aux clients de la compagnie de vingt pour cent sur le montant des primes gagnées, (soit $1,853,745 32) durant l'année, et en outre déclaré un sous-dividende de six pour cent, au comptant sur le scrip.

Le scrip existant de l'actif, disponible pour faire face aux pertes, se montait, le 4 octobre dernier, à $242,321 31; somme à laquelle il faut ajouter plus de $120,000 de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les polices.

L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure.
L. MATHEWS, agent,
Coin Camp et Commune.

N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats de scrip seront prêts à être délivrés. nov—☞

A VENDRE en débarquement du brick Victoria, de Bordeaux:
15 barriques vin rouge, pour familles.
98 do vin rouge bon ordinaire,
100 barils vin blanc Haut Sauterne, par
POUGET Fils, 19 rue Conti,
entre Chartres et Levée

INDIENNES—30 caisses indiennes d'une variété de dessins et de staples, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co,
30 m 39, rue de la Douane.

DRILL BLEU—100 caisses drill, Amoskeag et Suffolk, à vendre par
DE FOREST & CO, 39 Douane.
30 m

COUTIL—10 caisses coutil [illegible], en magasin et à vendre par DE FOREST & CO,
30 m 39, rue de la Douane.

LINON à moustiquaires—12 caisses en magasin et à vendre par DE FOREST & CO,
30 m 39, rue de la Douane.

SOULIERS—25 caisses souliers pour [illegible], dames, en peau de chevreau, venant d'arrivé et à vendre par DE FOREST & Co,
30 m 39, Douane.

AVIS.—Le steamer anglais des Indes Occidentales, venant de Southampton et la Havane, arrivera à l'Ile aux Vaisseaux, samedi 1er avril prochain, et repartira le même jour pour la Vera Cruz et Tampico.

Les passagers (sans lettres ni journaux pour le Mexique seront transportés au steamer par le chemin de fer du Golfe du Mexique au débarcadère Proctor, et de là par le steamer à vapeur à basse pression Bolivar, capitaine E Henderson.

Prix du passage $3, et le même prix pour retourner en ville, pour les personnes désireuses de visiter l'île aux Vaisseaux et le steamer anglais—en tout $ piastres.

Les passagers sont invités à se trouver à 9 heures A. M., au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, samedi 1er avril prochain.

Pour plus amples informations, s'adresser (pendant l'absence de M. G. Musson) au bureau de A Gordon, No 6, rue de la Levée.
27 mars G. MUSSON, Contrôleur

Anti Dyspeptique et tonique amer Du Dr A. W. COLEMAN.

☞ Pour la guérison des dyspepsies, nausées, maladies de foie, constipations, maux de têtes, aigreurs. Comme tonique dans plusieurs des maladies fébriles particulières à ce climat, et comme préventif du typhus et autres maladies contagieuses.

Des médecins de premier ordre l'emploient dans cette ville dans leurs ordonnances, dans toutes les maladies de grossesse savoir: nausées, hystériques, migraines, coliques, défaillances et irritations nerveuses, de préférence à toutes les préparations de Valérien.

Nul remède ne lui est comparable pour les maladies de femmes. (Voyez la manière de l'employer sur les bouteilles.)

Mis en quarts de bouteille avec le nom de l'inventeur en grandes lettres.

Prix: $1 par bouteille ou $5 pour 6 bouteilles; une remise libérale sera faite aux négociants.

A vendre chez FIRALES & Co. 40, rue du Canal, et 24, rue des Magasins, KENNEDY, 64, rue de Chartres; ainsi que chez le propriétaire, 92, rue Poydras.
22 mars—1m V&C

Guérison garantie.

CELEBRE POTION DU DR. COLEMAN, POUR LES GONORRHEES.

☞ Cette préparation célèbre a reçu l'approbation du corps médical. Cette composition est faite de végétaux. Les conditions auxquelles elle est offerte au public, est une recommandation suffisante. Elle est dégagée de tout goût désagréable, et n'incommode nullement le malade.

Dans tous les cas où la guérison ne serait pas obtenue, l'argent sera remboursé.

A vendre chez H. KENNEDY, 64, rue de Chartres, ou chez le Propriétaire, 92, rue Poydras.
22 mars—1m V&C

Remède magique de Dailey.

☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY," écrite à la main.

Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres Nouvelle Orléans 13 mars☞

PAVILLON ST-ANTOINE.

COURVOISIER & Co, préviennent le public que dimanche 2 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des Glaces et Sorbets, qui tant par le parfum que par les soins et l'habileté de leur confection, ne le cèderont à aucun autre.

Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, ainsi qu'un service qui ne laissera rien à désirer, doivent leur assurer, pour cette année comme par le passé, un patronage dont ils furent toujours jaloux et fiers. 25m

Grenadiers Gardes d'Orléans

ATTENTION!!

IL y aura vendredi 31 mars courant une élection de deux sergens à l'Arsenal, de 7 à 8 heures et 1/2.—Par ordre du comité.
27 mars Wm ANDRY, Secrétaire.

VICOMTE DE BRAGELONNE.

PAR ALEX. DUMAS.

LA Sixième livraison de cet intéressant ouvrage faisant suite aux Trois Mousquetaires et à Vingt ans Après, par Alexandre Dumas, est en vente à la librairie de
VICTOR HEBERT,
27 m 149 rue de Chartres.

LE soussigné prévient le public de ne pas payer à MM. Lapeze et Saintille les comptes des sociétés Maitreme & Lopeze, Maitreme et Saintille.
25 mars—6t J. MAITREME.

PRUNES SECHES—10 caisses de 24 paubans de 4 1/2 liv.
10 caisses de 24 paubans, de 5 1/2 liv.
5 do 16 do à vendre par
B. TALAMON,
27 mars 182, rue Royale

HUILE D'OLIVE FRAICHE—150 paniers de la marque James Plagniol, 24 onces, à vendre par
B. TALAMON,
27 mars 182, rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—12 caisses cerises, marque André Mateisy.
40 caisses cerises, marque Champion,
24 do poires do do, paubans de 1/2 litres,
20 do prunes, do do do do
24 do abricots, do do do do
24 do poires, prunes, abricots, do 1 do
A vendre par B. TALAMON,
27 mars 182, rue Royale

VINS—150 caisses vin rouge et Estèphe Médoc.
150 caisses vin rouge St Julien Médoc.
60 barriques do Estèphe et Macau Médoc
40 barils vin blanc Haut Sauterne.
30 caisses do do vieux.
30 caisses do Frontignac.
17 barriques vin rouge de Marseille, marque Berger, à vendre par
B. TALAMON,
27 mars 182, rue Royale.

EAU-DE-VIE—11 quarts pipes de la marque J. J. Dupuy, 4me preuve.
15 demi pipes, marque J. J. Dupuy, 4me preuve,
2 do do Alex. Seignette,
12 quarts pipes do J. J. Ducastaing & Cie.
Et dans le Magasin de la Douane
5 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy, 4me preuve, à vendre par B. TALAMON,
27mars 182, rue Royale

RIZ—35 tourauts, en débarquement du brick Tower, à vendre par B. VALLS,
27 mars 37, Commune

Marchandises sèches au draw back

REÇUS par les derniers arrivages, et à vendre à bas prix par les soussignés:
30 caisses jaconats imprimés anglais.
15 do indiennes.
DUFOUR, DURAND & Co,
27mars 25, rue Chartres

MADERE—200 barils Madère de Marseille, à vendre par P. LONGIS,
6 mars No. 116, rue Royale

PORTO—30 barils vin d'Oporto doux, à vendre par P. LONGIS,
6 mars No. 116, rue Royale

QUINCAILLERIE.
E. WEYSHAM & FRERE,
Successeurs de W. A. Ryan.

No. 48, rue de Chartres Nouvelle-Orléans,
IMPORTEURS de quincaillerie, coutellerie, haches, casseroles, poêles, fourches, bêches, pelles, clous forgés et coupés, charrues françaises, moulins à café, cadenas, serrures, ferrures, fermetures, couplets, peintures à l'huile et patins, du fer de toutes grandeurs, limes, cadenas, tuyaux, vis, haches, épingles et couteaux, poudre, plomb et articles pour la pêche, &c. 25marr—[illegible]

Banque des Citoyens

A UNE assemblée des Commissaires et Directeurs de cette Banque, qui a eu lieu le samedi 13 courant, M. Michel Musson a été élu caissier de la dite institution.
Nlle-Orléans, le 23 mars.
24 mars V. ALLAIN, Président.

CHAUX supérieure—500 barils chaux fraîche calcinée dans la carrière de marbre de Cap Girardeau, 300 barils chaux ordinaire de Thomaston, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
9 mars☞ Vieux Bassin Marble Yard.

HUILE D'OLIVE—225 paniers huile d'olive, ayant droit au draw back, en déchargement du navire Pie IX, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
26 fev—3 31, Vieille Levée.

AVIS AUX CORDONNIERS.

A VENDRE à bas prix par le soussigné:
1 caisse peaux vernis de Nys, &c.,
1 do do do de Houette,
1 do maroquins noirs,
1 do Peaux de veaux cirées,
1 do Prunelle noire,
1 do fil à cordonnier. D. B. MACARTY
29fev 23, Bourbon.

A louer à bail ou sans bail.

UN superbe magasin neuf à deux étages et à l'épreuve du feu, très convenable pour un magasin d'entrepôt: situé rue de la Levée entre la grande presse à coton d'en bas et la petite presse, 3me municipalité: pour les conditions s'adresser à
ADOLPHE BOULANGE,
9 mars—30j Rue Marigny No 3, 3me municipalité

MARCHANDISES au drawback—Maintenant dans le port et à vendre à bas prix, par les soussignés, les articles ci-après, convenables pour les marchés mexicains:
12 balles jaconats français bas prix
4 caisses jaconats anglais do
5 balles coton blanc anglais.
1 caisse foulards soie.
2 do foulards coton.
4 do fil à coudre, 200 yardes.
2 do mouchoirs madapolam;
2 do dentelles imitation Valenciennes.
DUFOUR, DURAND & Co,
13 mars 25, Chartres.

Eau-de-vie de Cognac et Rochelle.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de Bordeaux un grand assortiment d'eau-de-vie des premières marques, telles que:
Otard, Dupuy & Co. Cognac, en demi, quarts et huitièmes de pipes, 1re qualité,
J. Hennessey & Co. do do do,
D. & J. Martel & Co. do do do,
Célèbre Brandy Wine, qualité très supérieure,
Cauinade & Co cognac do,
A. Seignette Rochelle do,
Propriétaires unis Rochelle.
Le tout dans les magasins de la douane, à vendre à des prix modérés par
A. CARRIERE,
16 mars 24, Vieille Levée.

PORCELAINE.

L'ETABLISSEMENT de dorures et peintures sur porcelaine, établi depuis trois ans à Gretna, vis à vis Lafayette, vient d'être transféré

Rue de Chartres, No. 110.

Les dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment d'objets de nouveauté pour présents d'étrennes, services de dîner, de desserts, de thé, de café, de toilettes, tête à tête sur plateau, &c.

Flacons pour essences toutes grandeurs et modèles, Vases pour bouquet, &c &c. Riches tasses à café nouveaux dessins et nouvelles formes, grandes belles tasses avec portrait en miniature du général Taylor.

Grand assortiment de porcelaines blanches et tasses épaisses pour cafés et restaurants.

Nota. les ordres seront exécutés avec précision, soit pour remplacer les pièces de services dépareillés, ou pour marquer de noms ou initiales les objets donnés en cadeaux. 21 déc—3 m

EN débarquement du navire Ancona, du Havre, et à vendre par le soussigné:
1600 damejeannes françaises, de 5 gallons,
300 do do de 2 gallons,
300 do do de 1 gallon,
40 caisses fromages de Hollande, 1re qualité.
D. LANATA,
15 mars No 9, rue Jefferson.

Drogues et médicamens.

à vendre par le soussigné:
400 livres baie genièvre fraîche.
400 do carbonate d'ammoniaque.
400 do alcali volatil fort.
100 livres Rubar authentique français et américain.
200 do baume copahu, 150 do hysope.
200 do carbonate de magnésie.
300 do [illegible], belle.
1000 do gomme gomblache assortie.
[illegible] do [illegible] véritable.
400 do grande [illegible] fraîche.
200 do [illegible] de do.
200 do même verte et fraîche.
100 livres fleurs [illegible] fraîche.
200 do même do do.
30 bouts ort d'opium.
10 do [illegible]
[illegible]
[illegible]
30 m [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

SAMEDI, 1er AVRIL 1848.

La seconde représentation de la reprise de:

CHARLES VI,

Grand opéra en 5 actes, d'Halevy.

MM. Duffeyte, Dubreul, Alphonse, Montaubry
Mmes Fleury, Pouzzol.

Le spectacle commencera à 7 heures.

Le libretto de CHARLES VI, avec traduction anglaise est en vente au Bureau du Théâtre.

SALLE DE BAL ST-LOUIS.

IMMENSE ATTRACTION,
10 nouveaux grands tableaux
PAR LES ARTISTES MODELES DE L'ODEON DE NEW-YORK, &c

Vendredi soir 31 du courant.

Dernière représentation.

Jn. PINTEUX, DIRECTEUR.

GROUPES des ARTISTES-MODELES du professeur L. ELLSLER. Les artistes modèles auront l'honneur de donner une représentation de leurs célèbres grands tableaux vivants et poses plastiques, lesquels ont été considérés comme les plus classiques et instructifs qui aient jamais paru dans aucun pays.

18 TABLEAUX EN 3 PARTIES

Pour la description, voyez les petites affiches.

PRIX D'ENTRÉE

PARQUET,	UNE PIASTRE
GALERIE,	CINQUANTE CENTS

☞ On peut avoir des billets au bureau de la Salle St-Louis, de dix heures à deux heures après-midi.

☞ Les portes seront ouvertes à six heures, la représentation commencera à sept heures et demie.
N. B.—La Salle de Bal St-Louis est bien aérée.
29 mars—1

THEATRE ST-CHARLES.

ARTISTES MODELES.

CE SOIR la Compagnie d'ARTISTES-MODELES du docteur COLLYER, formée parmi les sujets des académies des arts de LONDRES et PARIS, et composée de VINGT PERSONNES DES DEUX SEXES, donnera une représentation de tableaux vivants, personnifiant les tableaux et les groupes statuaires des grands maîtres.

La première partie se composera de poses classiques comprenant huit groupes différents, représentant des statues de Marbre. La seconde partie comprendra huit magnifiques tableaux coloriés des maîtres. Le spectacle sera terminé par une pièce comique.

Pour la description voyez les affiches.

Les bureaux seront ouverts de dix heures à cinq heures et les portes à six heures et demie, la représentation commencera à sept.

PRIX D'ENTRÉE—Loges et Parquets, $1. Secondes et Troisièmes, 50 cents, Galleries, 25 cents.
23 mars

COURSES.
HIPPODROME DE BINGAMAN A ALGER.

JOCKEY CLUB DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Quatrième Jour.

VENDREDI, 31 MARS 1848.

La Course commencera à deux heures P. M.

BOURSE DE CINQ CENTS PIASTRES

Entrée dix pour cent en sus.

Course de trois milles.

Entrées

1—Le poulain ch. Gallatin, de A. Lecompte & Co, provenant de Wagner et Leviathan imp. âge de 3 ans. 86 livres. Jockey en rouge et jaune.

2—Le cheval bai Mons. Bertrand, de R. Ten Broeck, prov. de Mons. Tonson et de Bertrand 124 liv. Jockey en rouge et bleu.

3—La pouliche Miss Foster, de Harrison et Henry, prov. de Glencoe et de Fanny Strong, 4 ans 97 liv. Jockey en rouge et blanc.

4—Le poulain gris Eclipse, de D F Kenner, prov. de Grey Medoc et de Leviathan imp., 4 ans 100 liv. Jockey rouge et rouge.

Les membres du Jockey Club pourront se procurer leurs rubans au bureau de l'Hippodrome. Les étrangers pourront se procurer aussi des rubans leur donnant droit au privilège de la course, eux et leurs dames, au même bureau.

Des Ferrys vastes et commodes pouvant porter 5,000 personnes dans une heure, partiront de la Place d'Armes, Première Municipalité, toutes les cinq minutes pendant les courses. Prix du passage 10 cents.

Il y aura aussi un ferry vis à vis la rue du Canal.

Prix d'entrée: Amphithéâtre $1.

OLIVER & VALENTINE,
31 mars Propriétaires.

BUREAU DU RAIL ROAD DE LA NLLE ORLEANS & CARROLLTON

CETTE Compagnie offre à vendre une somme considérable de billets protestés, payables en Louisiane et Alabama, au prix en voie la date au bureau.

Tous les billets qui n'auront pas été vendus de ce jour à jeudi 30 mars courant, seront vendus pour la à l'encan, à l'Arcade de Banks, à midi, au plus fort enchérisseur.

CHARLES BAQUIER,
2mars—1m Secrétaire

J. E. LOBRE & Co.,

84, rue de Chartres, entre Conti et Bienville,

ONT en magasin un assortiment complet de fil, coton, soie, lacets, cordonnet, agrafes, boutons, et généralement tous les objets nécessaires à la couture.

Une très grande variété d'ombrelles, éventails garnis cuivre, bas d'enfans, de bas et bonneterie. Eau de Cologne et parfumerie de toutes espèces.

Les Dames sont respectueusement invitées à visiter ce magasin pour leur approvisionnement du printemps.

Aussi.—Un très grand choix de jouets d'enfans et poupées. 21 mars

Changement de domicile.

LE soussigné, arturier, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de transférer ses ateliers rue des Ursulines, encoignure Prieur. On y trouvera constamment toutes espèces de pièces d'artifice préparées, et il est monté de manière à pouvoir exécuter dans un très bref délai toutes les commandes dont on voudra bien l'honorer, de quelle importance.

Toutes les pièces sortant de ses ateliers sont pleinement garanties. Il se transportera pour les exécuter sur les lieux, soit en ville, soit à la campagne. GUSTAVE CATOIR.
30 mars—3m

MADAME ANGELINA a l'honneur d'annoncer au public qu'elle quitte la ville le 31 mars pour se rendre de l'autre bord du lac.

Elle profite de cette occasion pour remercier ses élèves de leur bon patronage. 13 mars—15j

SALON
DE CREMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CREME A LA GLACE, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis à vis l'Eglise du R M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crèmes à la vanille, ananas, citrons et une variété d'autres crèmes, suivant la saison, ainsi que des sorbets et des limonades glacées.

Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin, au dessus du salon, on trouvera constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.

Le salon de crème sera ouvert jeudi, 23 courant, et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
LAZZARO DANCEWICH.
22 mars—3m.

Seines et Eperviers pour la pêche.

EN débarquement du navire Irlando, de Bordeaux, à vendre au plus bas prix de la place, au magasin du soussigné, un grand assortiment d'Eperviers et Seines à petites mailles et à long sac, dans toutes les dimensions demandées.
F. LEVERRIER,
23m—5t 76, rue de Chartres

HOTEL D'ORLEANS.

Mme ANNE GEORGE prévient le public en général, qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché et elle en a depuis $25 jusqu'à $50, y compris logement et nourriture. Elle a aussi de très belles chambres de famille, depuis $1 25 jusqu'à $2 par jour.
13mars—30

PROCTORVILLE.

AU bout du chemin de fer du Golfe du Mexique sur le Lac Borgne.

Le plan de ce village étant maintenant préparé, les personnes qui désirent se procurer des lots afin d'y faire immédiatement des constructions dessus pourront s'adresser à AL. Gordon, No 6, Front Levée, où tous les renseignements nécessaires seront donnés. 25 mars—3t 3 p s

JOHN STROUD & CO,
ATELIER DE MARBRERIE,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne
Manteaux de cheminées—Grates à Bouilloire.
Monuments:
Tombeaux, plaques à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de MARBRE.
Chaux de Thomaston:
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique crins à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pensacole.

☞ M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 56, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
15 mars—1an

A LOUER OU A VENDRE.

L'HOTEL bien connu sous le nom de WASHINGTON HOTEL, situé encoignure Notre Dame et Tchoupitoulas, ainsi que l'installation.

Le dit hôtel peut recevoir cinquante pensionnaires, possession en sera donnée de suite. S'adresser sur les lieux. 8 mars☞

200 paniers huile nouvelle récolte, reçu par le Waverley de Marseille, à vendre par
DUBUCH F,
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

50 barriques vin Montferrand, reçus par l'Ella de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F.
22 m 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

50 barriques vin de diverses marques, en débarquement de l'Orlando de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F,
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

300 caisses vin Château Margaux, 100 barriques vin St Julien et Montferrand, 100 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes, poires à l'eau de vie, absinthe, kirsh, eau de fleur d'oranger, damejeannes et autres articles d'importation récentes, à vendre par
DUBUCH F
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

TATOUT FRERES,
No. 161 RUE DE CHARTRES,
Encoignure Toulouse,
Importeurs directs d'une grande variété de bonneterie, articles de fantaisie, parfumerie, etc. 14 dec

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.

LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à celui de tout autre qui se manufacture aux Etats-Unis, et cela vend avec cette garantie.

Aussi—Un grand supplément de Cinq à l'huile, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] J. & J. TARDOS,
[illegible] 15, rue Conti.